



67

6

DECLARATION DE LA MAURITANIE
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'ANGOLA

2^e cycle

Monsieur le Président,

Je voudrais, avant tout, faire miennes toutes les motions de remerciements et de félicitations adressées à l'Angola ainsi qu'à la délégation conduite par Son Excellence que je félicite pour la qualité de son exposé.

Le temps imparti ne permet pas de relever, avec exhaustivité, les progrès enregistrés par l'Angola dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier cycle de l'EPU et dans l'amélioration continue de la situation des droits de l'homme en général.

Il plaît également à ma délégation de relever avec beaucoup d'intérêt l'adhésion de l'Angola à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les mesures prises en faveur des femmes pour leur donner une plus grande place dans les Institutions publiques et dans la vie politique en général ainsi que le programme national de soutien aux femmes des zones rurales.

En formant le vœu que les résultats susmentionnés soient durablement consolidés dans le cadre du Plan national de développement (2013-2017) qui ouvre des perspectives prometteuses pour l'Angola, ma délégation voudrait, à présent, encourager l'Angola à poursuivre ses efforts pour un plus grand accès des populations à l'éducation et à la santé et l'exhorter à renforcer ses programmes de développement et de lutte contre la pauvreté en corrigeant les disparités entre zones urbaines et rurales ;

Je vous remercie de votre attention.